

CHARENTE-MARITIME

Des tonnes de déchets déversés dans les marais

Une ancienne décharge a été mise à jour dans la zone d'activité du Riveau à Bourcefranc-Le Chapus. Les déchets ont pris la direction des marais, en pleine zone ostréicole...



L'immense dépôt a été bâché en fin d'année dernière pour éviter les infiltrations. © D.L.

Voilà des années que les marais du bassin de Marennes sont mis à l'honneur. Les élus sont d'ailleurs lancés dans une opération Grand Site en ce moment, alors que le projet de parc naturel régional suit aussi son cours. C'est pourtant là qu'ont été déposées plusieurs centaines de tonnes de déchets. Plus précisément sur le site de Dardenne, à Bourcefranc-Le Chapus, un lieu truffé de claires ostréicoles. « Ça me révolte, je ne comprends pas

comment on peut faire ça en plein site Natura 2000. Ce sont vraiment des pratiques d'un autre temps », gronde le maire Guy Proteau.

Les faits remontent au mois de novembre quand plusieurs riverains, surpris par le va-et-vient de camions, ont fini par aller sur place. « L'opération a duré trois semaines. J'ai croisé quelqu'un qui m'a conseillé de partir parce que je risquais de prendre une carrouche », raconte l'une d'entre elles. À vue de nez, cette professionnelle du

bâtiment estime à 800 tonnes l'ampleur du désastre. Ces déchets proviennent de la zone d'activité du Riveau, toujours à Bourcefranc-Le Chapus, là où le gérant d'une grande enseigne de bricolage souhaitait aménager un parking.

À côté d'immenses claires ostréicoles

Problème: en creusant, l'entreprise de travaux publics missionnée est tombée sur une ancienne

décharge, datant très probablement des années 1960. Sous les engins de chantier, des tonnes de terre mêlées à du verre, à des déchets plastiques, à des tuyaux ou à de la ferraille. On y voit même une bouteille d'acétarsol: un médicament autrefois utilisé pour le traitement de la syphilis. Des ordures qui auraient dû prendre la route d'un centre de traitement.

Au lieu de procéder de la sorte, cet entrepreneur bien connu pour l'aménagement de claires ostréicoles a décidé de tout déverser sur le site de Dardenne, à mi-chemin entre les bastions ostréicoles de Daire et de Mérignac. Les déchets jouxtent aujourd'hui un petit chenal bordant d'immenses claires ostréicoles, utilisées par les plus grandes entreprises du secteur. Ce terrain appartient à un agriculteur local qui aurait donné son accord.

Des déchets sur une superficie de 3 000 m²

Mais l'affaire n'en est pas restée là. Outre l'alerte donnée par les riverains, l'association Les Insurgés des déchets, très active dans le bassin de Marennes, est montée au créneau. Le ministère de la Transition écologique et toutes les structures liées à la défense de l'environnement ont été alertés. Du côté de la préfecture, un inspecteur de l'environnement s'est rendu sur place le 10 novembre pour constater l'ampleur du désastre. Guy Proteau a fait de même. L'entrepreneur a été sommé de couvrir le dépôt avec une bâche pour éviter les infiltrations à cause de la pluie. En plein rush de fin

d'année pour les ostréiculteurs, la catastrophe n'est pas passée loin.

La riposte est arrivée le 23 décembre avec la publication d'un arrêté signé de la main du préfet de la Charente-Maritime, Nicolas Basselier. L'entrepreneur y est sommé de nettoyer le site sous trois mois et d'évacuer les déchets « vers les filières dûment autorisées ». On y parle d'un mélange de terres polluées et de déchets sur une superficie de 3 000 m². La profondeur de ce dépôt sauvage varie de quelques centimètres à plus d'1,5 mètre.

L'entrepreneur pas pressé de nettoyer

Mais l'entrepreneur de travaux publics n'entend pas nettoyer le site dans l'immédiat. Contacté par téléphone, l'homme plaide la bonne foi: « Il n'y a que du verre et du plastique, ce sont des déchets inoffensifs, de toute façon j'ai commandé une analyse [...] On m'a laissé trois mois pour tout retirer mais vu l'état du terrain, gorgé d'eau, je vais demander une dérogation. C'est impossible d'y accéder en tracteur. »

L'agriculteur propriétaire du terrain est lui introuvable. Il n'était pas chez lui lors de notre passage; le maire Guy Proteau essaie lui aussi en vain de le rencontrer. Certains soupçonnent un arrangement financier avec l'entrepreneur, pour ce stockage de déchets, mais le gérant de l'entreprise de travaux publics nie en bloc, certes un peu maladroitement. « Je n'ai jamais rien payé, je lui ai simplement demandé (à l'agriculteur, NdLr) si ça pouvait lui servir pour remblayer, et il a dit oui. »

« J'espère que les sanctions seront à la hauteur »

Autrement dit: l'agriculteur aurait été d'accord pour remblayer son terrain avec les restes d'une ancienne décharge publique, en pleine zone ostréicole. « C'est révoltant et j'espère que les sanctions seront à la hauteur. C'est franchement dégueulasse d'en arriver là, un vrai scandale », réagit un ostréiculteur possédant des claires dans le secteur.

En mairie, Guy Proteau a eu l'occasion d'aborder ce problème à plusieurs reprises avec le sous-préfet de Rochefort ainsi qu'avec un chef de service de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Plusieurs personnes liées à ce dossier ont été entendues par les gendarmes de Saint-Pierre-d'Oléron. Notamment le maire de Bourcefranc qui a expliqué qu'il ignorait tout de cette ancienne décharge de la zone du Riveau. L'élu tient par ailleurs à disculper le gérant de l'enseigne de bricolage qui n'a pas répondu à nos sollicitations: « Il est très embêté par cette affaire, il veut que tout soit régularisé au plus vite. » Quant à l'entrepreneur, il s'expose, selon Guy Proteau, à de « très lourdes sanctions ». ■

David Labardin



Entre les déchets, une bouteille d'acétarsol, un médicament autrefois utilisé pour le traitement de la syphilis. © DR.



Dans cette photo prise avant la pose de bâche, on voit de la terre mêlée à du verre, à des déchets plastiques, à des tuyaux ou à de la ferraille. © DR.